



TCL

Lundi 15 avril 2024

D'où qu'ils viennent, interdisons les licenciements

Les 40 plus grosses entreprises françaises (celles du CAC 40) ont annoncé plus de 150 milliards d'euros de bénéfices pour 2023. Ce n'est plus une pluie, mais un déluge de fric qui arrose leurs actionnaires : plus de 60 milliards de dividendes, et 30 milliards de rachats d'actions qui gonflent d'autant la valeur de celles qui restent. Non seulement ces sommes indécentes contrastent avec les augmentations de salaire minables pour leurs salariés, mais elles n'empêchent pas les mêmes entreprises de licencier !

Des licenciers gavés de profits

Stellantis (fusion de PSA, Fiat et Chrysler), a réalisé 18,6 milliards de profits en 2023. Les menaces sur l'emploi s'accumulent pourtant dans plusieurs usines du groupe. La semaine dernière, c'était au tour de la CGT du site Stellantis d'Hordain (Nord) de tirer la sonnette d'alarme. Le transfert d'une partie de la production de véhicules utilitaires vers la Turquie, laisse planer la menace de la direction de se débarrasser de centaines d'emplois, voire du site à terme.

ExxonMobil annonce la même semaine la vente de plusieurs sites et la suppression de 677 emplois dans celui de Gravenchon (Seine-Maritime). Les délégués syndicaux de l'usine estiment à 3 000 le nombre total des emplois menacés, directement chez les sous-traitants ou indirectement dans d'autres entreprises. ExxonMobil a fait 36 milliards d'euros de bénéfices en 2023. Le trust pétrolier a racheté en octobre dernier son rival Pioneer pour la bagatelle de 56 milliards d'euros, sans emprunter le moindre centime ! Il a largement de quoi maintenir les salaires de tous les travailleurs menacés à Gravenchon et ailleurs.

Le gouvernement n'est pas en reste

Ces annonces interviennent alors même que le gouvernement engage une énième « réforme de » (traduire : « attaque contre ») l'assurance-chômage. Si le plan d'Attal va jusqu'au bout, la durée de l'indemnisation du chômage, qui était de 24 mois jusqu'à février dernier, passera à 12 mois à l'automne prochain. On n'ose pas imaginer ce que deviendra le montant des allocations, déjà diminué de 16 % à 50 % selon les cas l'an dernier.

Le ministre de la Fonction publique Guérini s'intéresse quant à lui au chômage pour y envoyer les fonctionnaires ! Il ment en prétendant que presque personne n'est licencié dans la fonction publique. En 2022, 235 fonctionnaires – et pas 13 – ont été licenciés pour motifs disciplinaires. Des milliers d'autres ont négocié une rupture conventionnelle, pas forcément par désamour du service public, mais plutôt des conditions dans lesquelles la hiérarchie impose de travailler ! Et c'est sans compter les fonctionnaires qui changent de poste ou démissionnent.

Invertissons le règne de la peur

Alors si Guérini agite le prétendu « tabou du licenciement dans la fonction publique », c'est qu'il veut opposer les salariés du public et du privé. Nous, nous sommes pour interdire le licenciement partout ! Le « tabou » dont notre société est en train de crever, c'est celui des sacro-saints profits !

Tout cet argent serait bien mieux employé à maintenir les emplois et les salaires des travailleurs et des travailleuses dont les postes sont menacés. À embaucher les collègues qui manquent dans les ateliers, les services, les chantiers. À faire reculer ce chômage qui n'est pas une fatalité, mais l'arme de la bourgeoisie pour nous imposer sa loi.

Une telle lutte pour l'interdiction des licenciements suppose que, du public et du privé, nous fassions front ensemble. Si le gouvernement crache sur ses agents, c'est précisément pour jeter entre nous les ferments de la division. Car il sait, mieux que nous, qu'une fois unis nous serons invincibles.

RETROUVE NOUS SUR TIKTOK !



@npalyon69

et notre site internet



nouveaupartianticapitaliste.fr



SELMA LABIB
CONDUCTRICE DE BUS

POUR UN MONDE SANS FRONTIÈRES NI PATRONS

Européennes 2024

URGENCE RÉVOLUTION!



GAËL QUIRANTE
POSTIER

**RETROUVE SELMA SUR
LES RÉSEAUX!**

- @selma_labib
- @SelmaLabib
- @selma.labib

**NAO, rdv l'année prochaine ?
(ou même avant)**

Ça y est, l'épisode des « négos » 2024 a pris fin. Avec 3,5% d'augmentation générale des salaires à la clé, encore une fois en dessous de l'inflation de l'année précédente (à 4,9%), plus quelques bricoles.

Ce nouveau recul du salaire réel aux TCL a pourtant été accepté par plusieurs syndicats. Avec leur accord majoritaire, le chantage à la signature a encore fonctionné, et pour pas bien cher : 0,5% de plus (augmentation de 3% sans signature) et 1 euro de plus sur les tickets restaurant (... dont 40 centimes à notre charge) !

Postures et impostures

Tandis que le principal syndicat à appeler à la grève, comme pour s'en excuser, s'est empressé d'aller signer, d'autres ont tenté de se justifier de ne pas avoir fait appel à la mobilisation, tout en essayant de passer pour plus radical en parlant de grèves. Mais plus tard, auxquelles ils ne vont finalement pas appeler d'ailleurs... puisqu'il signent aussi l'accord de la direction. Mais c'est pas leur faute, c'est à cause des autres !

Belle hypocrisie...

La possibilité d'une grève

La mobilisation de plusieurs centaines de salariés de l'entreprise, qui s'étaient déclarés en grève au moins deux heures contre la première proposition de la direction, a donc été prise à contre-pied par la signature de l'accord.

Le nombre de grévistes, très faible sur l'entreprise dans son ensemble, mais assez important dans certains dépôts et certaines catégories de personnel, a contribué à faire monter la proposition de la direction. Mais il aurait pour sûr fallu bien plus de grévistes, et une mobilisation d'une toute autre échelle, pour espérer obtenir une augmentation digne de ce nom.

Ce qui est sûr, c'est qu'à voir l'attitude de la plupart de nos dirigeants syndicaux dès qu'il est question de grève – entre mutisme et bégaiement – ce n'est pas sur eux qu'il faut compter pour la lutte.

Le jour où arrivera le mouvement massif et déterminé

que nous sommes nombreux à attendre, les grévistes devront surtout compter sur eux-mêmes et leur propre organisation !

Grève à la RATP

Les agents de la RATP, parmi lesquels notre camarade Selma Labib, une de nos têtes de liste aux européennes, étaient en lutte il y a deux semaines.

Dans leur liste des revendications, il y avait l'exigence que les jeunes agents soient payés comme les anciens (depuis début 2023, ils touchent 300€ de moins).

Les motifs de ras-le-bol vont au-delà de cette revendication locale et pourraient cristalliser la colère plus loin que la capitale, dans un mouvement d'ensemble pour imposer nos objectifs communs contre tous les patrons du transport.

Notre camarade Selma en vidéo :

Soutien à notre camarade Anasse Kazib !

Notre camarade Anasse Kazib, militant de Révolution permanente et syndicaliste cheminot à SUD-Rail, a été convoqué au commissariat de Bobigny. Sous le prétexte délirant d'« apologie du terrorisme », il s'agit d'intimider tous ceux qui luttent en soutien au peuple palestinien.

Rien n'est épargné : interdiction de manifestation, assimilation permanente de la cause palestinienne à de l'antisémitisme, convocations policières... Et dans le même temps, rien contre les personnalités publiques qui soutiennent l'État d'Israël dans sa guerre à visée génocidaire.

Nous ne nous laisserons pas intimider. Nous continuerons, avec Anasse et bien d'autres encore, à dénoncer l'oppression coloniale que fait subir l'État d'Israël au peuple palestinien, à militer et à manifester pour l'arrêt du massacre en cours en Palestine et pour le droit du peuple palestinien à disposer de lui-même.

La « TVA sociale » : un tour de passe-passe perdant pour les travailleurs

Si les cotisations sociales baissent, c'est moins d'argent pour la maladie, les retraites, le chômage. Et « l'augmentation » du salaire net qui en découlerait serait immédiatement rattrapée par la hausse des prix liée au surcroît de TVA. Les seuls gagnants de cette mesure serait les patrons qui eux, économisent directement sur les cotisations en moins !

**LE GOUVERNEMENT PROPOSE DE TRANSFÉRER
LES COTISATIONS SOCIALES VERS LA TVA**

